

## Où est la politique climatique crédible ?

Les décisions de politique énergétique et climatique de ces dernières semaines ne pourraient être plus contradictoires. Dans le domaine de la politique énergétique, le Conseil national claironne sa volonté de sortir du nucléaire et envisage sérieusement de construire de nouvelles centrales à gaz, à titre transitoire. Un tel choix n'est pas sans conséquences pour la politique climatique : en effet, les centrales à gaz émettraient de grandes quantités de CO2 supplémentaires, ce qui rendrait caducs les objectifs climatiques fixés.

En ce qui concerne la politique climatique, la Commission compétente du Conseil national, la CEATE, maintient au contraire un objectif irréaliste dans la révision de la loi sur le CO2, soit la réduction des émissions de 20 % uniquement grâce à des mesures réalisées en Suisse. Il n'est pas logique de maintenir cet objectif de réduction ambitieux, sans prendre de mesures significatives dans le domaine des transports. Le Conseil des États a au moins le mérite d'être cohérent et de proposer un relèvement du prix de l'essence de près de 30 centimes par litre !

Dans ces conditions, la loi sur le CO2 est en mauvaise posture. L'économie ne peut planifier ses investissements de manière sensée avec des conditions-cadre aussi confuses. À cela s'ajoute que la loi menace l'existence des instruments de protection du climat volontaires et éprouvés que sont l'Agence de l'énergie pour l'économie, la convention de la branche du ciment ou la Fondation Centime climatique, lesquels ont contribué à hauteur de 80 % à l'atteinte de l'objectif de Kyoto pour la Suisse. Est-il réellement responsable de la part du monde politique de remettre en question ces instruments de protection du climat efficaces ?

Nos entreprises ont besoin d'un approvisionnement énergétique sûr et de conditions-cadre stables. Il est grand temps de mettre en place une politique climatique cohérente et crédible. C'est dans cette optique qu'economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers lancent un appel commun. Par cette action, l'économie entend attirer l'attention de l'opinion publique sur le fait que la révision de la loi sur le CO2 va dans la mauvaise direction. Le Parlement est invité à corriger le projet, à la fois contre-productif et excessif avec la focalisation sur les mesures réalisées en Suisse uniquement – il doit revenir à la ligne du Conseil fédéral et de l'économie. Ce choix est le seul qui ait un sens sur les plans économique et écologique.